

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR

26/11/2013

Présents : P. Le Boucher, P. Gueutier, E. Coulon, R. Compain, Y. Satin, H. Nivet, A.Martin

Excusés :N. Le Dantec, D. Portal, V. Roudot, E. Diacono, ,F. Coudray ,Claude Dubouil, F. Fabre, R. Le Goff, A Fautrat, F Le Goff, R. Letertre, H. Delasalle, B. Boiron Layus,

Invités : Y Furet, L Bregeon

Début de réunion à 19h15

1. Point d'information :

Le CDV a été sollicité par Côtes d'Armor Développement dans le cadre du salon nautique pour l'organisation de la journée « Côtes d'Armor ».

La matinée sera consacrée au tournage d'une émission de télévision (en direct ?) pour la chaîne ARMOR TV autour de la thématique :

“Voile en Côtes d'Armor, un dynamisme en place depuis cinq ans”.

Plusieurs intervenants épauleront le témoignage du président :

- un élu de territoire (LTA)
- un responsable de commission (H Nivet)
- un sportif (Simon Troel)
- des partenaires (CG, Ailes marines, Crédit Agricole)
- un organisateur (Prince de Bretagne)

2. Point par commission :

SPORTIVE :

Une réunion de la **commission voile légère** est programmée pour le 4 décembre, devant organiser notamment l'affectation du matériel ailes marines (complément), les qualifications en performance, les stages interdépartementaux de février.

Dans ce cadre, elle devra travailler à la mise en place d'entraîneurs référents par série.

De plus, une réflexion est menée sur la mise en place d'une formation d'entraîneur départemental salarié ou bénévole, et ce en relation avec la ligue. Des contacts ont été établis avec Yves LEGER à cet effet.

Sur le volet habitable, l'édition du Côtes d'Armor Tour est validée par les ports, les villes et les clubs. Des réunions du comité d'organisation seront programmées au mois de février.

La première manche des rencontres inter-clubs a eu lieu à Saint-Quay (5 clubs présents), la deuxième manche est prévue pour le 1^{er} décembre à Saint-Cast.

Le CDVH travaille sur les conditions financières d'accès aux supports (J80) pour les équipages et les clubs. Le cadre restreint des financements conduira peut-être à adopter la même démarche pour les supports « jeunes » (Open 5.7), au moins au niveau du fonctionnement.

ARBITRAGE :

Une formation d'arbitres est en cours (huit personnes, 5 comités, 3 jurys). Ces personnes devront poursuivre leur formation en situation avec les formateurs lors des premières régates du printemps. D'autre part, un colloque est prévu les 22 et 23 février 2014.

VOILE à L'ECOLE :

L'édition 2014 d'ETVD est en cours de construction. 104 classes sont retenues sous réserve de validation financière du CG. Une ligne « communication » partagée par les trois financeurs est lissée sur trois ans va être proposée, assurant ainsi la pérennité de l'opération.

La journée thématique organisée par NEB « **rythmes scolaires, une opportunité ?** » à laquelle le CDV a participé a permis de dresser quelques pistes qui vont être communiquées aux centres nautiques très prochainement (voir cpte rendu de la commission voile à l'école).

Un guide des bonnes pratiques ou des actions mises en place dans le cadre de la réforme et à partager sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la commission.

DEVELOPPEMENT :

- **Formation** : une réunion des formateurs nationaux dans les 4 bassins définis est programmée en décembre. Objectif : définir le calendrier, mettre en place la coordination effective.
- **Labels** : la commission régionale s'est réunie le 18 novembre. Deux clubs n'ont pas fait de demande, et ce malgré de nombreux rappels. Ils devront donc éventuellement déposer un recours auprès de la FFV.
 - Le comité directeur de la ligue a d'autre part demandé à la FFV de surseoir à l'application du nouveau label « point location FFVoile » en Bretagne, ce en raison des conditions discutables dans lesquelles les demandes ont été diffusées. Dans le même temps, la ligue et son réseau PPP travaillent à la reconnaissance des clubs pratiquant une telle activité ainsi que sur le cahier des charges.
- **Sextant centrale** : le statut juridique de la centrale (actuellement SARL avec actionariat de l'association SEXTANT et de la ligue) va probablement évoluer. Elle devrait se transformer en SCIC (Société Coopérative d'intérêt Collectif) avec mise en place de parts sociales détenues par plusieurs collègues (salariés, utilisateurs-clubs, institutions...) Ce nouveau statut devrait permettre de pérenniser la structure au service des clubs en y impliquant les utilisateurs principaux.
- **Formation « projet de club »** : la journée est programmée pour le 7 février 2014. elle aura lieu au « CAP », à Plérin à l'invitation de la commune. Le déroulement de la journée est calé, quelques questions matérielles devant encore être réglées (réunion du groupe le 17 décembre à 18h). pour assurer la déroulement de la journée, un budget de 2500 euros sera à prévoir au BP 2014.

3. Préparation de l'assemblée générale :

Elle est programmée pour le 18 janvier prochain selon le programme suivant :

- à partir de 11h, remise des prix des championnats et trophées 2013
- à 15h, assemblée générale à la maison des sports.

Les documents statutaires de mise en place sont validés (convocation, acte de candidature au comité directeur, pouvoirs des clubs). Ils seront expédiés début décembre. Un comité directeur sera réuni le 14 janvier afin de valider les comptes 2013.

4. questions diverses :

le cabinet comptable (CER France) a proposé en complément du logiciel comptable de souscrire à un module « gestion » permettant la comptabilité analytique. Le montant annuel de l'abonnement est de 403 euros (au lieu de 269 euros pour la compta seule).

Compte tenu de la performance (vérifiée) du module et du temps ainsi gagné, le comité directeur valide cette commande.

Fin de réunion à 21h30.

La secrétaire ; Rozenn COMPAIN

Le président : Pierre LE BOUCHER